

## EMPLOI, ACTION ECONOMIQUE

**B**ien sûr la Commune ne peut pas remplacer ce qui dépend de l'Etat, de la Région ou du Département. Pourtant son intervention sur l'emploi et sur les actions économiques peut être conséquente.

Dans le cadre de notre conception de la démocratie locale, vous trouverez ci-dessous le budget de fonctionnement de la fonction action économique de 2013 en milliers d'euro (K€). Ces dépenses, par an, sont de l'ordre de 200K€ (environ 0.6% du budget total soit plus de 0.3% en tenant compte des recettes et hors Services généraux et administrations publiques locales).

FONCTION	DEPENSES		RECETTES		SOLDES (D-R)
	K€	%	K€	%	K€
<b>ACTION ECONOMIQUE et ENVIRONNEMENT</b>					
Interventions économiques (charges de personnel et frais assimilés)	132,369	64,35%	0,000	0,00%	-132,36
Foires et marchés	70,140	34,10%	135,50	100 %	65,360
Aides à l'agriculture et industrie agro-alimentaire	0,700	0,34%	0,000	0,00%	-0,700
Aides aux commerces et aux services marchands	2,500	1,22%	0,000	0,00%	-2,500
<b>TOTAL</b>	<b>205,708</b>	<b>100 %</b>	<b>135,50</b>	<b>100 %</b>	<b>-70,208</b>

Sur les 3 dernières années, les investissements représentent, en moyenne annuelle lissée, 50K€ par an. et concernent les foires et marchés.

Les moyens consacrés au soutien de l'action économique sont particulièrement faibles, pour ne pas dire insignifiants, alors que Maurepas compte plus de 800 demandeurs d'emploi!

Il nous semble important que nos concitoyens sachent quels sont les choix des uns et des autres, en toute clarté et sans démagogie, et qu'ils puissent donner leur avis.

Notre démarche de clarté, sans démagogie, en partant de la réalité du budget 2013, a suscité votre attention, vous intéresse. Vous vous posez des questions ? Vous souhaitez en savoir plus, participer à ce processus démocratique? Tous les documents en notre possession sont à votre disposition. Alors contactez-nous. Discutons-en...

 **Jean-Claude Rolland:** jrollandrjc@aol.com  
 06 30 40 52 04

 **Alain Février:** alain.fevrier2@wanadoo.fr  
@ municipales.maurepas.pcf@orange.fr  
 <http://elancourt-coignieres-maurepas.pcf.fr/>

 **Rendez-vous tous les samedis matins sur le marché de 10h à 12H**

## L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES A MAUREPAS (sources INSEE 2009/2011, budget 2013)

Sur les 12500 personnes âgées de 15 à 64 ans, 70% d'actifs ont un emploi. Cette statistique traduit une baisse de plus de 10% sur une décennie! Le nombre d'emplois sur la commune était de 7102 Sur les 8801 actifs ayant un emploi, 18.5% travaillent dans la commune et 55% dans les Yvelines. Ces emplois se répartissent à raison de 0.2% dans l'agriculture, 9.6% dans l'industrie, 4.4% dans la construction, 65.1% dans le commerce, les transports et les services divers et 20.7% dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, nous comptons 754 entreprises : 36 dans l'industrie, 73 dans la construction, 511 dans les commerces, transports et services divers et 134 dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

En 2011, 133 entreprises ont été créées dont 98 dans les commerces, transports et services divers. 92 d'entre elles sont des entreprises individuelles dont 74 auto-entrepreneurs.

La commune est le premier employeur de Maurepas avec 389 postes pourvus auxquels il convient d'ajouter environ 150 vacataires (équivalent à 51 temps plein). Sur les 33.6 millions d'euro du budget de fonctionnement, 18.3M€ sont consacrés aux charges de personnel et frais assimilés.

ETAT DU PERSONNEL au 31-12-2012 (Titulaires et non titulaires)	436	389 pourvus
Emplois fonctionnels	5	3
secteur administratif	90	80
secteur technique	186	175
secteur social	42	38
secteur médico social	36	28
secteur sportif	9	5
secteur culturel	23	20
secteur animation	39	37
police municipale	2	2
emplois non cités	4	1

Le personnel municipal ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire. Chaque départ en retraite devra être compensé. En fonction de nouveaux besoins, issus de l'expression des citoyens et des transferts de compétences liés à l'intercommunalité, une réadéquation (avec formation appropriée) des effectifs municipaux facilitera les dotations de chaque service, pour un meilleur fonctionnement, en concertation avec les personnels

### A la lumière de ce constat, l'emploi et la création de richesse doivent être au cœur de l'action municipale pour la prochaine mandature

En lien avec les forces vives: organisations patronales, syndicales, associatives et administratives, Maurepas doit réfléchir au modèle économique qui est le sien depuis plusieurs années, et qui privilégie le secteur marchand. Nous devons créer les conditions d'un dynamisme économique qui permettra la création d'emplois sur notre territoire.

Attirer des entreprises, favoriser leur création, doivent permettre de rééquilibrer notre modèle. L'action municipale devra aussi, et surtout, porter sur les jeunes et les personnes en difficultés afin de les orienter vers l'emploi et/ou la formation. En relation avec notre pôle emploi et les acteurs sociaux (syndicats salariés, employeurs), la municipalité devra s'attacher à mieux appréhender le fonctionnement de la zone industrielle et commerciale et à intervenir plus efficacement en terme d'emploi.

#### Une attention particulière devra être portée:

✓ vers notre jeunesse qui est très largement touchée par la précarité (stages, CDD, "emplois dits d'avenir" chômage, job alimentaire). La situation du jeune diplômé

aujourd'hui s'apparente souvent à un parcours du combattant. Par ailleurs, nos jeunes ne sont pas tous diplômés et sont souvent exclus du système d'aides sociales habituelles (RSA, droits au chômage...). Quelles propositions, quelles solutions ?

- ✓ au soutien de l'activité économique et à l'attractivité de notre territoire en développant l'aide à la création, à la reprise d'entreprise et à l'économie sociale, solidaire et circulaire. (informations, accompagnement,...)
- ✓ aux commerces, services de proximité (aide au maintien et à la création d'activités, de commerces de proximité).
- ✓ au renforcement de l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi et à favoriser le recrutement au sein des entreprises du territoire.
- ✓ à la création d'événements (forum emplois, congrès, conférences,...)

Enfin, Maurepas n'est pas un îlot. La plupart de ces actions prendront de l'ampleur et de l'efficacité par une coopération sans faille dans la Communauté de Communes des Etangs et avec nos communes limitrophes de: Coignières, Elancourt, La Verrière et Jouars-Pontchartrain ■